Commission Permanente
25 avril 2025

AMENDEMENT – NON AUX PRESSIONS POLITIQUES SUR LE PLANNING FAMILIAL

Rapport N° CP-2025-3-5-4
N°applicatif 11790

Exposé sommaire

Le Mouvement Français du Planning Familial est une association pionnière dans la santé sexuelle et l'éducation aux droits sexuels et reproductifs de toutes et tous.

Cette association, reconnue d'utilité publique et agréée par le Ministère de l'Education Nationale, effectue au quotidien un travail exemplaire, indispensable et précieux grâce à la diversité et la complémentarité des actions proposées.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que le Département du Bas-Rhin a toujours été financièrement aux côtés de l'association.

Contrairement à la première version de cette délibération en date du 24 mars 2025 et finalement reportée, la présente délibération ne prévoit plus de subvention pour le Planning familial.

L'objectif, à peine voilé, est de pouvoir pratiquer le chantage à la subvention pour mettre la pression sur le Planning familial en raison de son engagement en faveur de l'éducation à la vie affective relationnelle et sexuelle, la santé, et les droits reproductifs de toutes et tous, notamment, des personnes trans.

Cette décision est inadmissible au regard des **actions du Planning qui sont conformes au Programme de l'Education nationale,** et irresponsable au regard des attaques dont le Planning familial strasbourgeois est régulièrement la cible.

L'amendement propose donc de **rétablir dès aujourd'hui la subvention initialement prévue et votée dans le cadre du Budget primitif 2025.**

Amendement, *Dans l'Annexe*

- **Après** "RÉPARTITION DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA CEA POUR LES DIX CENTRES DE SANTÉ SEXUELLE (CSS) ADOSSÉS À DES CENTRES HOSPITALIERS" **Ajouter** "ET AU MFPF 67"

- Dans le tableau, **ajouter la ligne suivante**

MFPF DE STRASBOURG	200 000 €

- Dans le tableau, concernant la ligne "Total CeA", **remplacer** "833 500 €" par "1 033 500€"

Amendement déposé par **M. Florian KOBRYN**

Florian KOBRYN